

Missing Plug-in

[Le territoire](#)[La Safer](#)[Publicités légales](#)[Les témoignages](#)[Les lettres d'information](#)

Deux jeunes professionnels du cheval s'installent à Santes, tout près de Lille

[Deux jeunes professionnels du cheval s'installent à Santes, tout près de Lille](#)

[Maîtriser l'impact agricole de la création d'une zone d'activité](#)

[Le massif dunaire de Merlimont définitivement protégé](#)

[Vers un observatoire régional du foncier](#)

 OK[Accueil](#)[Vigifoncier](#)[Collectivités](#)[Achetez un bien](#)[Vendez un bien](#)[Louez un bien](#)[Transmettez votre exploitation](#)[Contactez-nous](#)[Espace notaires](#)[Actualités](#)

Un corps de ferme et quatre hectares de terrains attenants, situés à Santes, près de Lille, étaient devenus la propriété de l'Etat à la suite de l'abandon d'un projet de création d'embranchement routier. En juillet 2008, France Domaine pour le compte de l'Etat s'est alors adressé à la Safer afin qu'elle trouve un acquéreur pour cet ensemble de biens.



«*Nous avons lancé un appel à candidatures*, se souvient Dominique Fosse, Conseiller foncier à la Safer. *Nous étions ouverts à toute proposition, tout en sachant que la proximité de la métropole lilloise - dont le centre n'est qu'à ¼ d'heure - la situation en pleine nature, la présence d'un corps de ferme, la faible surface en jeu et la qualité des terres prédestinaient la propriété à une activité de type agrotouristique, plutôt qu'agricole au sens strict*»



Une quinzaine de candidats ont déposé un dossier après avoir visité le site. C'est le couple Samantha Leper et Nicolas Pertusa qui a été retenu, en raison de son professionnalisme, de son expérience et de l'intérêt de son projet : créer un centre d'élevage et de dressage de chevaux destinés au concours complet, complété par des activités de location de boxes et d'entraînement.

«*Mais il restait un problème à régler*, poursuit Dominique Fosse. *Si l'emplacement était particulièrement approprié, les terrains avaient la forme prévue pour créer une intersection routière. Ils n'étaient pas du tout adaptés à une activité équestre*»

Un échange de parcelles avec la Communauté urbaine de Lille

La ferme est accolée au parc de la Deûle, qui fait partie de l'Espace Naturel Métropolitain de Lille Métropole, propriété de la Communauté urbaine de Lille. La Safer a donc pris l'initiative de contacter celle-ci pour lui proposer un échange de parcelles, après avoir déterminé avec le couple Leper-Pertusa la forme que devait avoir leur futur complexe d'élevage et d'entraînement. La collectivité territoriale s'est montrée très coopérative. Elle voyait à juste titre dans l'opération une valorisation réciproque entre les deux espaces.

La Safer a pu alors mener les opérations foncières : l'achat à France Domaine de la ferme, le 24 décembre 2008 ; l'échange de parcelles, le 2 juillet 2009 ; la vente au couple Leper-Pertusa, le 21 juillet 2009.



«*Nous avons ouvert l'Ecurie Lepertusa dès la première année, en exploitant 12 boxes aménagés dans le hangar agricole de la ferme*, explique Samantha Leper. *Parallèlement, nous avons engagé d'importants travaux : la construction d'un manège avec une charpente en bois et d'un bâtiment de 22 boxes, qui est sorti de terre cet été, l'aménagement d'une carrière, d'un sprint garden pour le cross et d'une zone de paddocks pour la mise en pâture*»



des chevaux. L'ensemble est aujourd'hui opérationnel. Notre prochain investissement sera la création d'un club house, où nos clients pourront se retrouver dans des conditions idéales de confort. Chacun pourra remarquer sur les photos le soin apporté à l'esthétique des bâtiments, qui font la part belle aux structures en bois.

La première dotation jeune agriculteur de la région pour une activité équestre

Les centres équestres sont depuis peu considérés par l'Etat comme des exploitations agricoles, à condition qu'ils intègrent une activité d'élevage, ce qui est le cas de l'Ecurie Lepertusa. C'est ainsi que Samantha Leper, en même temps qu'elle demandait l'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, a sollicité une dotation à l'installation jeune agriculteur. **«Celle-ci lui a été accordée, sous forme d'une aide à la trésorerie et d'un prêt bonifié, témoigne Ahmed Abdelgahni, Chef de service économie agricole à la DDTM, car elle remplissait toutes les conditions : moins de 40 ans, diplôme agricole au moins égal au bac (un BTS) et un premier parcours professionnel agricole».** C'est la première dotation jeune agriculteur de la région pour une activité équestre.

Gageons que l'Ecurie Lepertusa, animée par des professionnels du cheval, idéalement située en bordure d'agglomération et pourtant en pleine campagne, avec un accès direct aux pistes cavalières du Parc de la Deûle, deviendra rapidement la référence équestre de la région.

Newsletter d'Octobre 2011

 [Imprimer](#)  [Envoyer à un ami](#)  [Retour Haut Page](#)

[Accueil](#)

Service proposé par [SAFER](#) - Powered by [MagicSite](#)